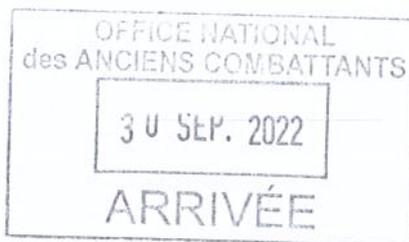




**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction de la mémoire,
de la culture et des archives

Paris, le 19 septembre 2022

N° ARM/SGA/DMCA/SDMC/BM2C
1D22015961

NOTE

à l'attention de

**Monsieur le Directeur du cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des
Armées, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire**

Sous couvert de Madame la Secrétaire générale pour l'administration

Vu IS le 20/09/2022

OBJET : Programmation mémorielle au titre des années 2023 à 2025.

PIÈCES JOINTES :

- 1) Présentation du programme commémoratif du cycle 2023-2025 ;
- 2) Programmation année 2023 ;
- 3) programmation année 2024 ;
- 4) programmation année 2025.

Lors de son discours aux armées, le 13 juillet 2022, le président de la République a indiqué que « *la force morale, c'est-à-dire la capacité individuelle et collective à prendre l'ascendant sur les événements pour faire prévaloir sa volonté et accomplir sa mission, est toujours une condition absolument majeure du succès.* ».

Il a poursuivi en précisant que pour entretenir cette force morale, il convenait « *de présenter à nos compatriotes les hauts lieux symboliques de notre Histoire pour concourir à l'attractivité des territoires, et donner envie de s'engager (...) en s'inscrivant dans notre légende des siècles. Celle même que nos armées ont écrites.* ». Le président de la République a insisté sur le fait que « *la place de l'Histoire, la politique des archives, la politique muséale des armées doivent aussi concourir à la résilience du pays* ».

Rappelant le 80ème anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim et le 50ème anniversaire de la première patrouille du Redoutable, il a indiqué que « *le sens de l'engagement, l'acceptation du sacrifice au profit du bien commun ne se décrètent pas ! Ils se nourrissent de l'exemple des anciens et des leçons tirées du passé (...) c'est pourquoi la mémoire est un levier puissant de cohésion, un vecteur de contre-influence face à l'utilisation dévoyée de l'Histoire qui se multiplie partout* ».

Dans sa lettre de mission récemment adressée au ministre des armées, la Première ministre rappelle les orientations énoncées ci-dessus et demande à ce que soit développée une « *politique mémorielle ambitieuse* ».

C'est dans ce cadre que s'inscrit le chantier de transformation proposé par la secrétaire générale pour l'administration au cabinet du ministre des armées et intitulé « *nourrir la force morale de la Nation et contribuer à sa résilience* » par notamment une « *politique mémorielle ambitieuse* ».

Celle-ci devra se traduire par une « *modernisation* » de l'offre commémorative, une diversification des publics « *notamment en visant les jeunes* », par « *l'enseignement de défense et les lieux de mémoire* ».

Le cycle commémoratif 2023-2025 s'inscrira dans ces objectifs en permettant à un large public de participer aux grands événements mémoriels.

Les cérémonies des trois prochaines années seront principalement liées au **80^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale**. De 1943 à 1945, les événements s'enchaînent pour aboutir à la victoire des pays alliés et la défaite de l'Allemagne.

Les faits héroïques sélectionnés pour être commémorés ont tous pour facteur commun : le dépassement de soi, pouvant conduire au sacrifice ultime au service d'une cause qui surpasse toutes les autres, la défense de la patrie.

Ce cycle commémoratif sera particulier car il est vraisemblable que les cérémonies qui seront organisées à cette occasion seront les **dernières auxquelles les anciens combattants** qui ont vécu ces heures sombres pourront participer.

S'agissant de la résistance intérieure, **Jean Moulin**, unificateur de la Résistance, préfet révoqué par le régime de Vichy, paiera de sa vie son engagement au service de la Liberté. Malgré un parcours totalement différent de celui de Jean Moulin, **Missak Manouchian** et le groupe de l'Affiche rouge, seront fusillés au Mont-Valérien en ayant combattu clandestinement contre l'occupant nazi.

La place essentielle des maquis dans l'effort de libération du pays sera illustrée par la commémoration des **combats du Vercors**. Le courage des **dissidents antillais** qui choisissent de quitter leurs foyers pour rejoindre les forces alliées sera également mis en avant.

Concernant la libération du territoire, il faut se rappeler que **la Corse** fut libérée dès l'année 1943 grâce aux forces alliées et aux combats menés par les résistants.

Les **débarquements de juin et d'août 1944** feront l'objet de cérémonies internationales. Ces célébrations rendront hommage aux combattants des nations alliées qui ont permis la libération du territoire. Le débarquement de Provence permettra de mettre en avant, une fois de plus, les soldats des anciennes colonies françaises qui ont sacrifié leur vie pour cette noble cause.

Dans ce cadre, et au vu des commémorations décennales précédentes, il sera nécessaire de prévoir la constitution d'une **mission interministérielle** pour mener à bien la préparation et l'organisation de ces deux événements. Les moyens budgétaires alloués devront nécessairement être adaptés à l'importance de ces deux cérémonies.

Par ailleurs, la tenue des Jeux Olympiques en France cette même année sera un facteur à prendre en compte.

L'année 2025 sera celle des commémorations célébrant la **capitulation de l'Allemagne puis du Japon**. A cet égard, il est important de rappeler que plusieurs « **poches** » de **résistance allemande** défendront leur position à l'instar de celle de Lorient jusqu'en mai 1945. Cependant, 1945 est également l'année où les « **absents** » **reviennent des camps de prisonniers** et des camps de concentration, ainsi que les requis

du STO. A la joie de la libération se mêle la tristesse qu'éprouve la population en découvrant les horreurs de la déportation.

En outre, tout au long de ce cycle commémoratif lié au second conflit mondial, la DMCA a souhaité mettre à l'honneur les figures des **maréchaux français** ayant mené les combats **de la libération** de la France ; après le maréchal **Koenig** en 2022 (1942-Bir Hakeim), seront célébrés les maréchaux **Juin** en 2023 (combats d'Italie en 1943), le maréchal **Leclerc** en 2024 et le maréchal **de Lattre de Tassigny** en 2025.

Pour autant, les autres conflits auxquels la France a participé seront également évoqués lors du cycle 2023-2025. La **fin de la guerre de Corée en 1953** permettra de célébrer l'action du bataillon français ayant combattu au sein des forces de l'ONU. La bataille de **Dien Bien Phu qui se termine en mai 1954** sera l'occasion de rappeler les combats héroïques des forces françaises en Indochine.

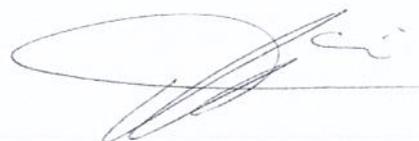
Enfin, les anciens combattants des OPEX seront mis à l'honneur lors de **l'anniversaire de l'attentat de Beyrouth de 1983** et à l'occasion du 35^{ème} anniversaire de l'opération Daguet.

Vous trouverez en pièces jointes, un panorama général des commémorations envisagées pour le cycle 2023-2025 et pour chacune des années, un programme détaillé.

Je vous remercie de me faire connaître votre avis sur ces différentes propositions, afin d'engager la préparation des manifestations au plus tôt avec les partenaires mémoriels de la DMCA.

Mes services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Le directeur de la mémoire, de la culture et des archives
CGA Sylvain MATTIUCCI



COPIES :

- EMA ;
- EMAT/CDEC ;
- EMAAE/CESA ;
- EMM/DELPAT ;
- DGA/Inspection ;
- DGGN/DELPAT ;
- DCSSA/Division performance et management général ;
- DICO ;
- SGA-COM ;
- ONAC-VG ;
- SHD
- ECPAD ;
- DMCA - Cheffe de cabinet.

ANNEE 2023

Le cycle mémoriel consacré au 80ème anniversaire de la seconde guerre mondiale :

- La création du conseil national de la Résistance le 27 mai 1943 ;
- La mort de Jean Moulin sous la torture en juillet 1943 ;
- La libération de la Corse en septembre 1943 ;
- L'action héroïque du général Juin et du corps expéditionnaire français en Italie ;
- La courageuse attitude des dissidents antillais.

L'année 2023 marquera également le 70ème anniversaire de la fin de la guerre de Corée à laquelle a pris part la France sous mandat de l'ONU.

Le dramatique attentat mené contre les troupes françaises au Liban en 1983 sera l'occasion de rendre hommage aux soldats français tombés au cours des OPEX menées par la France depuis 1963.

ANNEE 2024

Le cycle consacré au 80ème anniversaire de la seconde guerre mondiale :

- Exécution de Missak Manouchian et du groupe de l'Affiche rouge (Panthéonisation évoquée) en février ;
- Débarquement allié en Normandie le 6 juin ;
- Combats du maquis du Vercors en juillet ;
- Débarquement en Provence et libération de Paris en août ;
- Hommage au général Leclerc et à la 2ème DB en décembre ;

La fin de la guerre d'Indochine à la suite de la chute de Dien Bien Phu en mai (70ème anniversaire)

ANNEE 2025

Le cycle consacré au 80ème anniversaire de la seconde guerre mondiale :

- Retour des prisonniers de guerre, des déportés et des requis du STO en avril
- Capitulation de l'Allemagne le 8 mai
- Libération des poches allemandes (Royan, Pointe de Grave, Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle et îles anglo-normandes) en avril-mai
- Capitulation du Japon le 2 septembre
- Hommage au général de Lattre de Tassigny en décembre

Début de l'opération Daguet septembre (35ème anniversaire)

ANNEE 2023

Le 27 mai 2023 : 75ème anniversaire de la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR)

La première réunion du CNR s'est déroulée à Paris le 27 mai 1943, à Paris, sous la présidence de Jean Moulin. Le CNR, organe qui dirigea et coordonna les différents mouvements de la Résistance intérieure française pendant la Seconde Guerre mondiale, toutes tendances politiques comprises, était composé de représentants des mouvements de résistance intérieure, des syndicats, et des partis politiques hostiles à Vichy.

Le 80ème anniversaire de ce moment fondateur de la Résistance intérieure sera commémoré le samedi 27 mai 2023, lors de la Journée de la Résistance, et sera l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes de France qui, au-delà de leur opinion politique ou de leur confession religieuse, ont choisi de lutter contre un ennemi commun qui occupait le pays.

Placée sous la présidence de la SEDACM, cette commémoration sera organisée en lien étroit avec la fondation de la Résistance et le comité parisien de la Libération.

Cet hommage pourrait se dérouler en trois phases :

- Discours et hommages devant le 48 rue du Four ;
- Dépôts de gerbe devant la stèle dédiée à Jean Moulin sur le rond-point des Champs-Élysées ;
- Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Il est à noter que le directeur général de la FR, Jean-Francis Treffel, souhaite que cet événement soit présidé par le président de la République.

Juin 2023 : hommage aux dissidents antillais

En juin 1940, l'amiral Robert, commandant en chef de l'Atlantique Ouest et haut-commissaire de France aux Antilles, à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Guyane, relève du gouvernement de Vichy, tout comme le gouverneur de la Guadeloupe de 1940 à 1943, Constant Sorin. Ce n'est qu'en juillet 1943, que l'amiral Robert quitte ses fonctions et que la Guadeloupe est placée sous l'autorité du Comité français de libération nationale.

De 1940 à 1943, entre 4 000 et 5 000 personnes, désignés comme « dissidents » par les autorités du gouvernement de Vichy, quittent la Guadeloupe et la Martinique pour rallier les îles anglaises de la Dominique et de Sainte-Lucie. Après des stages de formation militaire aux États-Unis, au Canada ou en Grande-Bretagne, ils rejoignent les rangs des FFL et sont incorporés au sein des 5 bataillons de marche antillais.

Une cérémonie pourrait être organisée à l'hôtel national des Invalides devant la plaque dédiée aux dissidents des Antilles (inaugurée en 2014).

Celle-ci pourrait être co-présidée par la SEDACM et le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur et des Outre-mer, chargé des outre-mer.

En effet, il n'existe pas en métropole de monument dédié aux dissidents antillais en métropole. Deux sites symboliques de ces événements pourraient être le cadre de cérémonies ; ces deux sites se situent en Martinique, l'un se situe aux Trois-Ilets, le second est l'ancien camp militaire de Balata.

Les 17 et 21 juin 2023 : anniversaire de la mort de Jean Moulin

Si l'année 1943 fut une année d'espoir avec la création du CNR, elle fut également une année de deuil, puisque quelques mois après cette première réunion, Jean Moulin était arrêté, torturé puis assassiné. Son décès, le 8 juillet 1943, en gare de Metz, selon l'acte de décès établi par les autorités allemandes, constitue une perte considérable pour la Résistance intérieure qui perd alors celui qui l'avait unifiée. Le 8 juillet 2023 sera ainsi le 80ème anniversaire de la mort de Jean Moulin, martyr de la Résistance et son unificateur historique.

L'année 2023 pourrait donner lieu à deux commémorations centrées sur Jean Moulin :

- Le 17 juin lors de la traditionnelle cérémonie d'hommage à Jean Moulin au Panthéon ;
- Le 21 juin à Lyon, une manifestation sera organisée en lien avec la fondation de la Résistance, à l'occasion de l'anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire. Cette manifestation, placée sous la présidence de la SEDACM, sera organisée en partie à Caluire et à la prison de Montluc. Elle sera l'occasion d'évoquer le rôle de la ville de Lyon, capitale de la Résistance, la Résistance en zone sud...

27 juillet 2023 : 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de Corée

À la suite de l'invasion sans avertissement du territoire de la République de Corée par la Corée du Nord le 25 juin 1950, le Conseil de Sécurité de la toute jeune Organisation des Nations unies (ONU), par sa résolution 83 votée le 27 juin, avait appelé ses membres à fournir « toute l'assistance nécessaire » pour faire cesser l'agression.

Le 29 novembre 1950, le bataillon français débarqua à Busan pour être intégré aux forces de l'ONU. Ce bataillon fut de tous les principaux combats, à partir de janvier 1951 jusqu'à la cessation des hostilités en 1953, et eut à déplorer 289 tués, 1 350 blessés, 12 prisonniers, 8 disparus.

Cette participation française marque un tournant dans l'histoire nationale : pour la première fois, une unité régulière française a combattu sous un autre drapeau que le drapeau tricolore et pour des motifs qui n'étaient pas liés à une menace directe sur les frontières françaises. Il n'en reste pas moins que cette guerre ne possède pas, dans la mémoire collective française, l'impact des autres conflits majeurs du XXe siècle auxquels la France a participé. De fait, il n'existe pas, en France, une journée nationale dédiée spécifiquement à la participation française à ce conflit.

Lieu :

C'est en octobre 1984 que la ville de Paris donna le nom de « bataillon français de l'ONU en Corée » à une place du IVème arrondissement. À la suite du souhait formulé par l'ANAAFF/ONU/BC&RC/156ème RI, le Conseil de ce même arrondissement accepta l'érection d'un monument à cet endroit : le 25 juin 1990, en présence des anciens et des représentants de vingt pays des Nations Unies, le monument au bataillon français de l'ONU en Corée fut inauguré. Il s'agit d'un monument associatif et ne relevant donc pas de la puissance publique.

Chaque année, l'ANAAFF/ONU/BC&RC/156ème RI organise, le 25 juin, une cérémonie sur la place du bataillon français de l'ONU en Corée. Outre les membres de l'association, participent à cette manifestation l'ambassadeur de la République de Corée ou son représentant, la maire de Paris ou son représentant, la Korean Veteran Association et l'association des Légionnaires d'origine coréenne.

Il semble préférable de choisir la date du 25 juin pour organiser une cérémonie rassemblant le maximum de participants, plutôt que le 27 juillet.

Les 3 et 4 octobre : libération de la Corse

La libération de la Corse en octobre 1943 est un moment déterminant pour notre pays et se doit d'être commémorée. La résistance de la population corse face à l'occupant et l'action des forces françaises libres qui débarquèrent sur l'île sont des événements historiques pour la Corse mais également pour la France. Cette commémoration pourra donner lieu à diverses manifestations placées sous la présidence de la SEDACM ou du président de la République comme en 2013 pour le 70ème anniversaire.

Ces commémorations sont prévues à Ajaccio et Bastia et permettront de rendre hommage aux goumiers, aux résistants corses ainsi qu'aux forces militaires ayant libéré la Corse. En sus du monde combattant corse, les unités héritières des forces ayant libéré la Corse seraient invités.

Ces cérémonies pourraient se dérouler de la façon suivante :

Le 3 octobre : Corse-du-Sud

1. Hommage à Fred Scamaroni à la citadelle Miollis d'Ajaccio (*citadelle où a été emprisonné Fred Scamaroni agent de la mission de renseignements Sea Urchin, qui a mis fin à ses jours in situ le 19 mars 1943 pour ne pas parler.*)
2. Cérémonie à Levie (*cette commune fut un des centres de la Résistance en Corse. Du 15 au 17 septembre 1943 se déroula la bataille de Levie, associant des Corses à des soldats italiens récemment ralliés face aux troupes allemandes.*)
3. Visite du musée de la Résistance à Zonza (*musée ouvert en 2011 et récemment agrandi en 2019.*)

Le 4 octobre : Haute-Corse

1. Cérémonie du souvenir au col de Teghime¹
2. Dépôts de gerbes devant le monument aux morts de Bastia
3. Discours à l'hôtel de ville de Bastia

Les services départementaux de l'ONAC-VG seront des partenaires de premier plan dans l'organisation de ces cérémonies. Il pourrait être envisagé de convier d'anciens goumiers (comme en 2019) mais l'âge des intéressés risque d'être un facteur ne permettant pas leur présence.

¹ La prise du col de Teghime fut cruciale dans la Libération de la ville de Bastia. Le plan d'attaque du général Louchet fixait comme objectif aux troupes de Goumiers marocains de l'Armée d'Afrique de la France libre, les Berbères du 2e groupement de tabors marocains (2e GTM), de passer par les crêtes pour redescendre vers la ville par la route de Saint-Florent. Le 1er octobre, le combat est engagé par les Goumiers au col de Teghime contre les Allemands de la 16e Panzergrenadier Division SS Reichsführer-SS. Le premier assaut étant violemment repoussé, un second se fait de nuit mais la résistance acharnée des Allemands cause le massacre de 25 combattants. Au terme d'une journée de durs combats les allemands se rendent et le col est pris par les Goumiers dans la soirée du 2 octobre. La voie est alors libre pour plonger sur Bastia et, le 4 octobre, le 73e Goum pénètre dans la ville libérée.

23 octobre : hommage aux soldats français morts lors de l'attentat du Drakkar

En réponse à l'opération "Paix en Galilée", lancée par Israël le 6 juin 1982 et qui se solda par l'invasion de Beyrouth et d'une partie du Liban, la communauté internationale envoie une force d'interposition sous l'égide de l'ONU. Entre septembre 1982 et mars 1984, plusieurs forces multinationales se succèdent (en réponse notamment aux massacres de Sabra et Chatila).

En septembre 1983, une force multinationale de sécurité de Beyrouth (FSMB), essentiellement composée de troupes françaises, américaines et italiennes, est positionnée dans la capitale libanaise et dans ses environs pour y maintenir la paix. Entre août et septembre 1983, 13 militaires français sont tués lors du bombardement de leurs positions.

Le 11 septembre, la 3e compagnie du 1er RCP du capitaine Thomas, composée d'appelés volontaires pour un service long, s'installe dans un hôtel isolé, situé à la limite des quartiers palestiniens de Beyrouth et baptisé position "Drakkar".

A la mi-octobre, devant les risques de menace croissants, les postes sont mis en alerte renforcée.

Le 22 octobre 1983, le renseignement militaire indique la probabilité d'une action imminente contre les positions françaises. L'immeuble "Drakkar" est mis en état d'alerte immédiate, les hommes dorment équipés, leurs armes approvisionnées. Le 23 octobre, à 6 h 17, le QG des Marines américains situé près de l'aéroport est pulvérisé par une explosion qui fait 239 morts. A 6 h 24, le "Drakkar" est à son tour entièrement détruit par l'explosion d'un camion conduit par un kamikaze.

Parmi les victimes : 55 parachutistes du 1er RCP (dont le commandant d'unité et les deux chefs de section présents), 3 parachutistes du 9e RCP et les 5 membres de la famille du concierge de l'immeuble (civils libanais).

Une cérémonie d'hommage aux 58 morts a eu lieu le 2 novembre 1983 dans la cour des Invalides et en présence du président de la République, François Mitterrand.

Les lieux de mémoire

-Monument du Drakkar au 1er RCP à Pamiers (en octobre 1984, le monument a d'abord été élevé au camp de Souge puis transféré au quartier Beaumont de Pamiers en 1999)

-Stèle devant la 3e Compagnie du 1er RCP à Pamiers

-Stèle au camp d'Idron à Pau (lieu d'où les soldats sont partis).

Le 40ème anniversaire de l'attentat du Drakkar à Beyrouth pourrait donner lieu à une cérémonie présidée par la SEMARM le 23 octobre 2022, au 1er RCP de Pamiers où les familles et associations seraient conviées.

Une cérémonie devant le monument aux morts pour la France en OPEX pourrait être envisagée ainsi qu'un ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Décembre : cycle d'hommage aux maréchaux France :

Les anniversaires des hauts faits d'armes français durant la Seconde Guerre mondiale se déroulent dans le cadre d'un nouveau cycle, de 2022 à 2025, au sein duquel l'hommage aux maréchaux de la 2^{de} Guerre mondiale.

Ce cycle est pensé de manière à honorer la mémoire de chacun des maréchaux, en s'appuyant sur une année qui lui est propre, mais en prenant soin de resituer la guerre dans son ensemble et dans ses dynamiques.

Il se matérialise notamment par une cérémonie dédiée, se déroulant au mois de décembre de chaque année, clôturant ainsi l'année mémorielle, et dans un lieu spécifique à la mémoire de chacun des maréchaux.

S'agissant de l'année 2023 :

Les thématiques sont : 80^{ème} anniversaire de la campagne d'Italie et du corps expéditionnaire français/Hommage au maréchal Juin (135^{ème} anniversaire de sa naissance).

Rappel historique : en novembre 1942, le général Juin reçoit le commandement des forces françaises engagées en Tunisie. Celles-ci contribueront à l'anéantissement de l'Afrika Korps. Nommé par le général de Gaulle à la tête du corps expéditionnaire français en Italie (4 divisions, 110 000 hommes), il embarque pour Naples, non sans avoir au préalable fait une escale en Corse, premier département français libéré (5 octobre 1943).

- Lieux pressentis :

-Une statue du maréchal Juin est installée dans le jardin Françoise Giroud (Place d'Italie, Paris 13^{ème}). Cette œuvre a été réalisée par le sculpteur français André Greck, décédé à Paris en 1993 et la Fonderie d'Art Blanchet-Landowski. Propriété de la ville de Paris, elle a été inaugurée en 1983 (40^{ème} anniversaire en 2023). Il est à noter que les éléments composant la stèle de cette statue ont été saccagés lors des manifestations des « Gilets jaunes », en 2019 ;

-Hôtel national des Invalides : le maréchal Juin a été inhumé dans la crypte du caveau des Gouverneurs des Invalides. Une plaque lui tient lieu de cénotaphe sur l'un des piliers de la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

L'EMA pourrait être associé au projet : une promotion de Saint-Cyr a pris le nom « Maréchal Juin » (1966-1968) ;

ANNEE 2024

21 février : Hommage à Missak Manouchian et aux autres fusillés de l’Affiche rouge

Le 21 février 2024 marquera le 80ème anniversaire de l’exécution du groupe de l’exécution de 22 membres du groupe FTP-MOI de Missak Manouchian au Mont-Valérien.

En 1941, le PC clandestin mit sur pied une organisation de lutte armée et, parallèlement, une structure destinée aux volontaires venus de l'immigration : les "Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée" (FTP-MOI). Des détachements FTP-MOI s'implantèrent en province (Compagnie Marat à Marseille, Carmagnole à Lyon...) et dans la région parisienne. Composés essentiellement d'étrangers, dont de nombreux juifs, ils furent particulièrement la cible des polices allemandes et vichystes.

Missak Manouchian devient chef des FTP-MOI en juillet 1943. Bien que peu nombreux, les FTP-MOI firent preuve d'une activité redoutable, menant des actions de guérillas nombreuses (plus de 120 attentats dans la région parisienne en 1943) et parfois spectaculaires (exécution du général Ritter, responsable du STO en France, le 28 septembre 1943).

Attentats et sabotages se poursuivirent mais la police resserrait ses filets : entre le 15 et le 17 novembre 1943, 68 résistants furent interpellés dont Missak Manouchian.

Interrogés à la préfecture de police, puis à la Gestapo, battus, parfois torturés, les détenus furent conduits à la prison de Fresnes. La majorité d'entre eux partit en déportation en janvier 1944, mais 23 - la plupart d'origine étrangère, principalement polonaise - étant traduits devant une cour martiale allemande et condamnés à mort le 19 février. Les 22 hommes furent fusillés le 22 février au Mont-Valérien. La seule femme du groupe, Olga Bancic, fut envoyée en Allemagne ; elle sera décapitée le 10 mai.

Une cérémonie d'hommage pourrait avoir lieu au Mont-Valérien dans la clairière des Fusillés.

Cet événement serait l'occasion d'associer les associations d'anciens combattants arméniens et plus généralement la communauté arménienne, voire l'ambassadeur d'Arménie en France

7 mai : Chute de Dien Bien Phu et fin de la guerre d’Indochine

Le 20 novembre 1953, le général Navarre donne l'ordre d'occuper la cuvette de Dien Bien Phû, longue de 16 km et située à l'extrême ouest du Tonkin. C'est l'opération « Castor ». Il s'agit de poser un verrou à la limite entre Tonkin et Laos et permettre le contrôle de la route vers Luang-Prabang. On espère que ce puissant camp retranché à Dien Bien Phû servira d'« abcès de fixation », qui permettra d'user, voire de « casser » les principales unités ennemies. Pour le commandement français, il paraît en effet quasiment impossible que le Viêt-minh puisse encercler totalement la cuvette de Dien-Bien-Phû par de l'artillerie, dont au surplus on considère qu'il ne dispose pas en quantité suffisante, en particulier l'artillerie lourde.

Or, dès le mois de décembre, le camp retranché est encerclé par l'ennemi qui y amène ses plus gros moyens et de meilleures troupes, fortes d'au moins 50 000 hommes bien équipés, sans compter les fameux « coolies » qui ont emmené le ravitaillement, des armes lourdes et beaucoup de pièces d'artillerie. L'aide chinoise est énorme.

Le 11 mars 1954, le général Giap ouvre la bataille de Dien Bien Phû par une gigantesque préparation d'artillerie qui laisse stupéfaits les participants français.

Le 13 mars, Giap lance l'offensive terrestre : il utilise quatre divisions d'infanterie et une division lourde. A partir du 17 mars, le pont aérien est quasiment arrêté, la garnison ne pouvant être approvisionnée que par parachutage. D'emblée, le sort du camp retranché est scellé.

Le 1er mai 1954, Giap qui a alterné les attaques et les moments de répit pour renforcer et refaire ses troupes, lance l'offensive finale. Les dernières positions françaises tombent l'une après l'autre sous un déluge de feu et sont submergées par les vagues d'assaut. Le 7 mai 1954, la bataille est terminée.

Citons quelques figures de légende qui symbolisent ce combat épique : le commandant Bigeard qui, secondant le colonel Langlais, a pris avec lui quasiment la direction des opérations ; l'aviatrice Valérie André ; l'infirmière et aviatrice Geneviève de Galard ; le médecin commandant Grauwin.

3 000 soldats ont été tués pendant la bataille, 10 000 environ ont été prisonniers.

Le retentissement en France de la chute du camp retranché est énorme. Si l'héroïsme des soldats de la garnison est magnifié à juste titre, l'opinion française sait bien que la guerre ne peut continuer, d'autant que dès le 26 avril 1954, la conférence de Genève s'est ouverte.

On peut considérer que cette bataille marque la fin de la guerre d'Indochine, bien que les combats se poursuivent jusqu'au 21 juillet. Dans l'immédiat, le 8 juin 1954, le gouvernement Laniel qui avait succédé à Mayer dès l'été 1953 tombe et est remplacé par le gouvernement Mendès-France. Celui-ci va conclure les accords de Genève mettant fin à la guerre.

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 a institué le 8 juin de chaque année, journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine. Cette date correspond à la date anniversaire de l'inhumation du corps du Soldat Inconnu d'Indochine dans la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette (Pas de Calais), le 8 juin 1980.

Lieux :

-Notre-Dame de Lorette où repose le soldat inconnu d'Indochine depuis le 8 juin 1980

-Mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus

Compte tenu de l'actualité historique en 2024, et notamment les célébrations du débarquement de Normandie le 6 juin, il est préférable de commémorer cet événement le 7 mai plutôt que le 8 juin.

Il est rappelé que la dernière cérémonie d'importance a eu lieu le 8 juin 2019 à l'hôtel national des Invalides et fut présidée par le Premier ministre.

6 Juin : 80^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie

C'est en 1984, à l'occasion du 40e anniversaire du débarquement, qu'une première cérémonie internationale réunissant 7 chefs d'Etat et de Gouvernement est organisée à Utah Beach (50) à l'initiative du Président de la République française, François MITTERRAND. Ce 6 juin 1984 sera

également la première occasion d'organiser la cérémonie nationale d'hommage aux Commandos Kieffer à Ouistreham (14), laquelle sera présidée par le Président de la République.

Pour le 50e anniversaire en 1994, une deuxième grande cérémonie internationale se tient à Omaha Beach (14) en présence des chefs d'Etat et de Gouvernement alliés. Comme 10 ans plus tôt, une cérémonie nationale présidée par François MITTERRAND est organisée à Ouistreham en hommage aux Commandos Kieffer.

A l'occasion du 60e anniversaire en 2004, une troisième grande cérémonie internationale est organisée à Arromanches en présence des chefs d'Etat et de Gouvernement ; pour la première fois, le Chancelier allemand est invité ainsi que le Président de Russie. Une cérémonie nationale en hommage aux Commandos Kieffer est organisée à Ouistreham sous la présidence de Jacques CHIRAC.

Enfin, le 6 juin 2014, pour le 70e anniversaire du Débarquement, la cérémonie internationale qui se tient à Ouistreham (14) réunit 19 chefs d'Etat et de Gouvernement. Une cérémonie nationale d'hommage aux civils de la Bataille de Normandie est organisée le même jour à Caen sous la présidence de François HOLLANDE, Président de la République.

De fait, il est d'ores et déjà certain qu'une cérémonie internationale d'ampleur sera organisée à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie.

Pour rappel, et s'agissant du 75^{ème} anniversaire en 2019, la DMCA avait soutenu et organisé deux cérémonies (nationale et internationale) pour un coût de 1 M euros en 2019. Un comité de pilotage national présidé par l'autorité ministérielle chargée de la mémoire et des anciens combattants avait été créé qui regroupait : - cabinet militaire présidence de la République- cabinet du premier ministre- chef d'Etat-major des armées- préfète de la région Normandie- préfet du Calvados- cabinet militaire de la ministre des armées -DMCA-délégation à l'information et à la communication de la défense (DICO) -établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) -office national des anciens combattants et victimes de la guerre (ONAC-VG) -direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).

Un comité de pilotage régional avait également été créé ; présidé par la préfète de la région Normandie, il comprenait -préfet de la Manche-préfet de l'Orne-préfet du Calvados-comité du débarquement-services départementaux de l'ONAC-VG-conseil régional de Normandie-officier général zone de défense et de sécurité

S'agissant du 70^{ème} anniversaire, le coût supporté par la DMCA était de 6,5 M d'euros.

Une mission interministérielle des deux guerres mondiales avait été créée en 2012. En 2013, il a été décidé la création d'un GIP « mission du centenaire de la première guerre mondiale » ; la mission interministérielle se consacrant uniquement la seconde guerre mondiale en s'appuyant sur la DMCA et l'ONAC-VG.

21 juillet : commémoration des combats du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, considéré comme une véritable forteresse naturelle.

Dès 1941, dans la région de Grenoble et du Vercors, se constituent des groupes de personnes qui n'admettent pas la défaite et le régime de Vichy, dont un élu révoqué Eugène Chavant ("Clément"). Ce sont les premiers résistants.

L'architecte Pierre Dalloz et l'écrivain Jean Prévost ont l'idée en 1941 de l'utilisation militaire du Vercors. En effet ce massif forme une forteresse naturelle bordée de grandes falaises avec de

vastes forêts, entourant un plateau en altitude : huit routes difficiles seulement permettent d'y accéder.

En novembre 1942, les Allemands ont envahi le sud de la France. L'armée d'armistice est dissoute et Grenoble est occupée par les Italiens. Dès décembre 1942, une première implantation s'établit sur le plateau au camp d'Ambel ; les résistants sont 85 en février 1943. Leur nombre augmente rapidement par l'afflux de réfractaires au STO : en mai, il y a 12 camps. En septembre 1943 les Allemands remplacent les Italiens à Grenoble. En Janvier 1944 ont lieu les premiers affrontements avec les Allemands aux Baraques, puis Malleval.

Au moment du débarquement en Normandie du 6 juin, la radio de Londres envoie des messages de mobilisation à tous les maquis. La mobilisation déclenche un afflux de volontaires qui montent sur le plateau : au total 3900 hommes. Du 13 au 15 juin de violentes attaques allemandes sur St-Nizier sont bloquées. Les semaines qui suivent voient s'installer un certain répit malgré les accrochages et les attaques aériennes. Le 3 juillet au cours d'une prise d'armes à St-Martin, la République est restaurée dans le Vercors. Des parachutages d'armes légères ont lieu, dont un le 14 juillet en plein jour sur le terrain de Vassieux, ce qui déclenche des attaques aériennes allemandes.

Dans les jours qui suivent le massif est encerclé par la 157^e Division de réserve allemande qui lance l'opération "Bettina". L'attaque va commencer le 21 juillet. Malgré une résistance acharnée, les maquisards sont débordés et le Cdt Huet ordonne le 23 à 16h la dispersion des maquisards. Les Allemands se sont rendus coupables de crimes de guerre : massacres de civils à Vassieux, exécution d'otages à la Chapelle-en-Vercors et massacres de blessés à la grotte de la Luire. A total, 639 résistants ont été tués et 201 civils massacrés ou fusillés.

Lieux :

- Le village martyr de Vassieux (*lieu de répression sauvage, lieu de destruction systématique, à l'image d'Oradour-sur-Glane, le village de Vassieux est un endroit sacré de France. 73 morts sur 430 habitants. 91 tués chez les résistants. Ce village a été fait Compagnon de la Libération aux côtés de Paris, Nantes, Grenoble et l'île de Sein.*)

Le piège du Pas de l'Aiguille (*Juillet 1944, la bataille fait rage sur les nombreux cols escarpés qui ceinturent le Vercors. Le 22, au Pas de l'Aiguille, 23 maquisards sont coincés dans une grotte prise sous le feu ennemi. Ils résistent pendant plus de 30 heures aux assauts. En pleine nuit, ils tentent une sortie et réussissent à s'échapper en dévalant la pente. Hélas, 8 de leurs camarades sont morts, là-haut, 3 d'entre eux, grièvement blessés, choisissent de mettre fin à leurs jours à l'intérieur de la grotte.*)

- La Cour des Fusillés de la Chapelle en Vercors (*Le 25 juillet 1944, les soldats allemands arrivent à La Chapelle-en-Vercors, ils rassemblent la population et prennent 16 jeunes gens en otage. Le soir même, alors que le village est incendié, ces garçons sont exécutés dans la cour d'une ferme. A l'intérieur de la grange restaurée qui jouxte la cour, un espace muséographique rend hommage à ces martyrs.*)

Cérémonies précédentes :

Depuis le 10 juillet 1985, date de la venue du président de la République François Mitterrand, aucun président de la République n'a assisté aux cérémonies commémoratives.

Lors du 70^{ème} anniversaire, en 2014, c'est le Premier ministre qui avait présidé les commémorations.

Le 25 juillet 2016, Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire s'est déplacé en Drôme dans le Vercors à l'occasion du 72ème anniversaire des Fusillés de la Chapelle-En-Vercors.

15 août : débarquement de Provence

Après la libération de la Corse (septembre-octobre 1943) et la campagne d'Italie (novembre 1943-juillet 1944), les troupes françaises (devenues armée B) se préparent aux côtés des Américains à la libération du territoire national. Le débarquement de Provence (opération « Dragoon »), dans lequel les forces françaises représentent une grande partie des effectifs, est prévu pour le 15 août 1944 entre le Lavandou et Saint-Raphaël. Les objectifs sont d'effectuer un débarquement de force vive, de permettre l'arrivée des renforts, de libérer les ports de Toulon, Nice et Marseille et surtout de remonter le plus vite possible le long de la vallée du Rhône pour faire la jonction avec les unités alliées venant de Normandie.

Cette grande opération combinée est menée par la 7^e armée américaine et l'armée B du général de Lattre de Tassigny, composée de la 1^{ère} division de marche d'infanterie (DMI), de la 2^e division d'infanterie marocaine (DIM), de la 3^e division d'infanterie algérienne (DIA), de la 4^e division de montagne marocaine (DMM), de la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC) et des 1^{ère} et 5^e divisions blindées (DB). Elle regroupe également des unités de commandos, d'appui et de soutien logistique. L'opération amphibie n'est possible qu'avec le concours des forces navales et aériennes, notamment françaises, qui regroupent dix convois de transport, cinq forces de soutien naval ainsi que plus de deux mille avions. La résistance donne de nombreux renseignements sur le dispositif allemand, qui se compose d'unités d'infanterie, d'une division légère blindée et de positions fortifiées le long du littoral.

La phase préliminaire est principalement aérienne avec le bombardement des positions allemandes et des objectifs stratégiques. Dans la nuit du 14 au 15 août, des parachutistes sont dans la région du Muy pendant que des commandos français neutralisent des batteries ennemies et sécurisent les flancs des zones de débarquement. Le 15 au matin, les convois sont face à leurs objectifs et la première vague débarque : le 6^e corps d'armée américain du général Truscott et un groupement blindé français atteignent les plages de Cavalaire et de Saint-Tropez, de Sainte-Maxime et de Saint-Raphaël.

Dès les jours suivants, les unités de la deuxième vague sont débarquées et viennent renforcer le dispositif. Le succès du débarquement est dû à la bonne coopération entre les forces américaines et françaises, à la coordination des actions terrestres, aéroportées, navales et aériennes mais aussi aux actions menées par les FFI dans le domaine du renseignement et du sabotage. Le bilan des pertes est relativement léger avec 320 soldats alliés tués et plus de 2 000 Allemands capturés.

La deuxième phase du débarquement consiste à libérer la côte méditerranéenne afin de disposer des principaux ports pour acheminer les renforts et le soutien logistique. Les poches de résistance allemandes de Toulon et de Marseille semblent difficiles à prendre. Pourtant, dès le 17 août, les Alliés reprennent l'offensive. Les Américains remontent vers le nord et prennent en chasse les forces allemandes qui se replient vers la vallée du Rhône pendant que le gros des unités de l'armée B longe le littoral et a la lourde charge de prendre les ports. Après des combats très durs, Toulon est libéré le 21 août avec douze jours d'avance sur le plan initial. Entre le 23 et le 26 août, Marseille est à son tour libéré avec l'aide active des FFI.

Les cérémonies organisées à cette occasion pourront mettre en valeur l'action et l'héroïsme des soldats des ex-colonies.

Au sein de l'armée française dite Armée B forte de 260.000 hommes, on estime qu'environ la moitié était des combattants provenant des ex-colonies : tirailleurs algériens et « sénégalais », goumiers et tabors marocains, pieds noirs, bataillons du Pacifique et des Antilles. La majorité d'entre eux foulaient le sol de France pour la première fois de leur vie.

Les combattants d'Afrique du Nord étaient regroupés au sein de la 2^{ème} division d'infanterie marocaine, de la 3^{ème} division d'infanterie algérienne, de la 4^{ème} division d'infanterie coloniale. Les tirailleurs « sénégalais », qui venaient des pays de l'ex Afrique occidentale française (AOF) et de l'ex-Afrique équatoriale française étaient plutôt regroupés au sein de la 1^{ère} division française libre (1^{ère} DFL ou 1^{ère} DMI), qui constitue l'une des deux unités de la France Libre, et de la 9^{ème} Division d'infanterie coloniale sous la forme de trois régiments. Parmi ces hommes, certains sont très aguerris pour avoir participé aux combats de la campagne d'Italie (1943-1944).

Les troupes coloniales débarquées en Provence ont ensuite participé à la prise de Toulon et de Marseille, avec un mois d'avance, en subissant de lourdes pertes.

Toutes ces troupes livrent ensuite de dures batailles en Franche-Comté, en Alsace, dans les Vosges, puis pénètrent en Allemagne et en Autriche. Des unités nord-africaines et de la 2^e D.B. font aussi partie du détachement d'armée du front de l'Atlantique et participent à la reconquête de la Pointe de Grave et à la réduction de la poche de Royan en 1945.

Lieux :

Plages de Cavalaire, de Saint-Raphaël, villes de Toulon et de Marseille, mémorial du Mont-Faron.

Cérémonies précédentes :

Lors du 70^{ème} anniversaire, une cérémonie internationale présidée par le chef de l'Etat avait été organisée le 15 août 2014. Celle-ci se déroula en deux phases : le matin, cérémonie au Mont-Faron, suivie l'après-midi, par une revue navale à laquelle assistaient les invités depuis le porte-avions Charles de Gaulle.

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire du débarquement, le 15 août 2019, le président de la République a présidé une cérémonie nationale dans la nécropole de Boulouris à Saint-Raphaël en présence des présidents de la Guinée et de la Côte d'Ivoire.

25 août : libération de Paris

Après le débarquement en Normandie, les Parisiens savent que la libération de leur ville est proche. Selon le général de Gaulle, elle doit se faire "par les armes de la France".

Tandis que l'occupant est encore fort (20 000 hommes commandés par le général von Choltitz), la Résistance est également prête. Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), clandestin, est représenté dans la capitale par Alexandre Parodi et son adjoint militaire, le général Chaban-Delmas, tandis que les F.F.I. de la région parisienne sont commandés par le colonel Rol-Tanguy, militant communiste et ancien combattant de la guerre civile espagnole. Les F.F.I. de la Seine sont, quant à eux, sous les ordres d'un officier de carrière, le colonel de Marguerittes dit Lizé.

Pour les Allemands, Paris est important pour des raisons symboliques que l'on devine, ainsi que pour des raisons stratégiques, Paris étant en effet la plaque tournante de leurs communications notamment par les ponts de la Seine. Les Alliés quant à eux, ne souhaitent pas combattre pour Paris, mais contourner la ville.

Or, la Résistance, malgré son manque d'armes et de munitions, va lancer l'insurrection pour libérer Paris. Dès le 7 août 1944, le colonel Rol mobilise ses troupes tandis que les cheminots se mettent en grève le 11, rejoints le 15 août par les organisations de résistance de la Police tandis que, dès le 13, l'occupant commence à désarmer certains gardiens de la paix.

Le 19 août, l'insurrection générale éclate, les résistants investissant les ministères, les bâtiments administratifs et les sièges des journaux tandis que Luizet, préfet nommé par le général de Gaulle, prend ses fonctions et que Parodi met toutes les forces dépendant du gouvernement

sous les ordres de Rol. Les combats se multiplient entre les troupes allemandes et les résistants tandis que les chars ennemis font une démonstration dans le secteur de la préfecture de police.

Inquiet devant le manque d'armes, Parodi et Chaban-Delmas acceptent une trêve négociée par le consul général de Suède Nordling. Cette trêve, refusée par la majorité des résistants, ne dure pas : elle est dénoncée le 21 août. Le lendemain, les résistants sont partout à l'action. Devant le tragique de la situation matérielle, Rol envoie cependant le commandant Gallois au quartier général allié pour demander un appui. Cette démarche rejoint celle du général de Gaulle auprès du général Eisenhower. Finalement, les Alliés acceptent de laisser le général Leclerc et sa deuxième D.B. foncer sur Paris.

Dès le 21 août, celui-ci a déjà envoyé, de sa propre initiative, en direction de Versailles, un détachement aux ordres du commandant de Guillebon. Le 24 août, la division Leclerc, organisée en deux colonnes, se dirige vers Paris : à l'ouest, le groupement Langlade (par la vallée de Chevreuse, Jouy-en-Josas, Clamart), au sud le groupement Billotte (par la route d'Orléans, Longjumeau, Massy, Wissous, Fresnes). Ils rencontrent une forte défense allemande. Le soir à la Croix-de-Berny, Leclerc, sentant qu'une occasion se présente, ordonne au capitaine Dronne avec trois chars et trois sections sur halftracks d'entrer dans Paris pour prévenir les résistants de l'arrivée de la 2^{ème} DB le lendemain. Le 24 août, à 21 h 22, le capitaine Dronne et ses hommes arrivent place de l'Hôtel-de-Ville. Les cloches de la capitale sonnent à toute volée. Le 25, la 2^{ème} D.B. entre dans la ville. Fait prisonnier, le général von Choltitz signe la convention de reddition.

A la gare Montparnasse où il a installé son PC, des proches entendent murmurer Leclerc après la signature de la vingtaine d'ordres de cessez-le-feu par von Choltitz : "Enfin ça y est !" Il est un peu moins de 17 h lorsqu'il accueille, avec Rol-Tanguy, le général de Gaulle, président du GPRF. L'Etat est restauré sans heurt. Jusqu'au 30 août, la 2^{ème} DB livre de durs combats au Bourget pour arrêter la contre-attaque allemande sur Paris.

Paris est libéré au prix d'environ 1 000 morts et 1 500 blessés pour les F.F.I., 156 tués et 225 blessés dans les rangs de la 2^e DB. Dans la population civile, on compte 582 morts et plus de 2 000 blessés. L'ennemi a, quant à lui, perdu 3 200 tués et laissé 12 800 prisonniers.

Les conséquences de cet événement sont importantes pour l'unité française (les résistants ont combattu côte à côte avec la division Leclerc), pour la reconnaissance de la légitimité du général de Gaulle et de son gouvernement par les Alliés. Paris reste, par sa libération, ce qu'elle a toujours été aux yeux des hommes libres en France et dans le monde : la ville lumière, symbole de liberté. Dans le monde, la nouvelle de sa libération a un retentissement considérable.

Lieu pressenti :

Place de l'hôtel de ville de Paris

Monument de la porte d'Orléans en hommage au maréchal Leclerc

La mairie de Paris sera très certainement pilote de ces événements auxquels la DMCA apportera son soutien.

Décembre : cycle d'hommage aux maréchaux de France pendant la seconde guerre mondiale

Hommage au maréchal Leclerc de Hauteclocque.

Débarquement de la 2^{ème} DB en Normandie (1^{er} août 1944). Libération d'Alençon le 12 août 1944. Marche sur Paris et libération de la capitale (25 août 1944). Leclerc reçoit la reddition du général Von Choltitz, gouverneur militaire allemand de Paris. Marche sur Strasbourg : le serment de Koufra est tenu et, le 23 novembre, la 2^{ème} DB libère Strasbourg et le drapeau

tricolore flotte sur la cathédrale. Le territoire national est presque intégralement libéré, même si des poches de résistance allemandes subsistent.

Message global : Hommage à la Résistance intérieure. Renaissance de l'armée française (1ère Armée). Libération du territoire national.

Lieux pressentis

Hôtel national des Invalides : le maréchal Leclerc de Hauteclocque est inhumé dans la crypte du caveau des Gouverneurs des Invalides. Une plaque lui tient lieu de cénotaphe sur l'un des piliers de la cathédrale Saint-Louis des Invalides ;

Paris : Monument de la Porte d'Orléans mémorial Philippe Leclerc de Hauteclocque et de la 2e DB, inauguré le 25 août 1969, architecte Raymond Subes, sculpteur Raymond Martin. Réaménagement de l'ouvrage en 1997, situé place Édith-Thomas ;

Strasbourg : obélisque Leclerc de Hauteclocque, place Broglie, édifié en 1951 par Georges Saupique.

2025

Avril : le « retour des absents »

En avril 1945, on fêtait le « retour des absents » : revenaient chez eux 937 000 prisonniers de guerre, 650 000 travailleurs requis, souvent au titre du STO, mais désignés officiellement ensemble comme « les victimes des camps nazis du travail forcé », 40 000 déportés victimes de la répression, notamment résistants et seulement 2500 déportés juifs.

Ce retour avait été préparé dès 1943, à Alger par un commissariat aux Prisonniers, déportés et réfugiés, devenu Ministère en juin 1944, confié jusqu'en novembre 1945 à Henri Frenay, fondateur du Mouvement de résistance Combat. On voulait alors réduire le bénéfice tiré par le régime Vichyste de la propagande concernant les prisonniers de guerre. Et il fallait prévoir la réinsertion de tous ceux que détenait le Reich après leur libération.

Frenay envisageait des retours successifs. Mais avec l'ouverture en Allemagne des camps de concentration, et alors que le désordre généralisé gagnait le Reich aux abois, Eisenhower dut modifier ses propres plans, renforcer les cordons sanitaires pour éviter les épidémies, en particulier de typhus, tout en accélérant regroupements et rapatriements vers la France : 72% de ceux-ci se firent en avril-mai 1945, dont 25 000 en une seule journée fin mai. Le 1er juin fut fêté le prisonnier de guerre Jules Carron (ou Garon), natif de Sisteron, le millionième à revenir.

Ces hommes et quelques femmes bien moins nombreuses (en particulier celles du camp de Ravensbrück que de Gaulle vint saluer en gare de l'Est le 14 avril) revenaient en avion, train, camions, et même en bateau pour les « absents » provenant de la zone libérée par l'Armée rouge qui rejoignirent le plus souvent Marseille via Odessa. Les avions américains ramenèrent les personnalités politiques otages des nazis (Blum, Jouhaux, Daladier, Weygand...) mais aussi les malades transportables et quelques prioritaires. Les autres devaient gagner des points de rassemblement, puis en camion, via la Belgique et les Pays-Bas, prendre des trains qui les menaient à Paris, soit à la gare de l'Est, soit à la gare d'Orsay. Les déportés à la limite de la survie furent conduits dans les 350 chambres de L'hôtel Lutétia, l'ancien siège de l'Abwehr, réquisitionné sur l'ordre du général de Gaulle.

Lieu :

Gare d'Orsay, hôtel Lutetia

10 mai : libération de la poche de Lorient

Le 1er août 1944 la 3e armée du général Patton entre en Bretagne en perçant le front à Avranches. Face à la progression alliée, soutenue par les résistants français, les forces allemandes se retirent vers les places fortes de Lorient et de Saint-Nazaire.

Le général Farmbacher, commandant de la forteresse de Lorient, quitte alors son quartier général de Pontivy et se replie à Lorient. De là, sur les ordres d'Hitler, il réorganise les troupes. Le 7 août 1944, près de 26 000 soldats allemands se retrouvent ainsi dans le réduit lorientais. Il

fait ensuite miner les ponts et les itinéraires qui conduisent vers la ville et ramener les approvisionnements des magasins des environs.

Les contours de la poche sont stabilisés le 12 août 1944. Elle s'étend sur 50 km, de la rivière la Laïta à l'Ouest aux falaises de la rivière d'Etel à l'Est. Au-delà, les Allemands gardent également de solides positions du sud de Belz à la presqu'île de Quiberon qu'ils occupent en entier. La poche comprend aussi les îles de Groix et de Belle-Ile en mer. Des fossés antichars et de nombreux trous individuels sont creusés. Des abris sont construits. De vastes champs de mines sont établis.

La poche à sa formation "enferme" plus de 45 000 personnes : 20 000 civils et 26 000 soldats allemands.

Les mouvements de résistances se structurent peu à peu dans et autour de la zone assiégée. Dès la fermeture de la poche de Lorient, des Français passent les lignes du nouveau front pour aller rejoindre les forces françaises de l'intérieur (FFI). Dans la poche, outre des initiatives individuelles de collecte de renseignements et de sabotages, le groupe de Lorient sous l'autorité de l'officier de renseignement du 7^e bataillon des FFI, Louis Hélo, joue un rôle de collecte d'informations.

Les camps s'organisent le long d'un front de 90 kilomètres. Les 26 000 soldats allemands de la poche de Lorient, de toutes armes, sont sous l'autorité du général d'artillerie Wilhelm Fahrmbacher. Ils disposent pour armement d'environ 500 canons de divers calibres. Les forces alliées sont constituées par les 4000 hommes de la 94^e division d'infanterie du général Rollins et les 12 000 soldats du général Borgnis-Desbordes, nommé chef des forces françaises du Morbihan, qui a reconstitué la 19^e d'infanterie en y intégrant les FFI.

Les duels d'artillerie constituent les types de combats récurrents. Les objectifs sont les observatoires ennemis, notamment les clochers. Les casernements et les batteries constituent d'autres cibles. La riposte allemande est plus nuancée, car elle est contingentée dans ses stocks de munitions. L'artillerie se déchaîne si une attaque est annoncée. La commune de Guidel est la plus bombardée de la poche. Du 29 novembre 1944 au 3 février 1945, le bourg est encadré par des tirs d'artillerie réguliers, dans le but pour les Alliés d'abattre le clocher. Le 7 mai 1945, la commune essuie une dernière canonnade très intense. Les tirs d'artilleries s'accroissent jusqu'à la capitulation de la garnison allemande de Lorient. 24 500 soldats du Reich sont faits prisonniers.

Le 7 mai 1945, le cessez-le-feu est signé à Etel. La capitulation s'effectue le 10 mai à Caudan en présence du général Kramer, du général Rollins et du général Borgnis-Desbordes.

Lieu :

Ville de Lorient (base du Keroman) et Etel

En 2015, une cérémonie présidée par le ministre des armées s'était déroulée à Lorient.

8 mai : capitulation allemande

L'acte de capitulation de l'armée allemande est signé à Reims puis à Berlin.

L'amiral Dönitz, désigné par Hitler comme son successeur, ainsi que son état-major, ont compris que toute résistance est vaine. Dönitz consacre son énergie à ce que les troupes allemandes se rendent aux Alliés occidentaux et non aux Soviétiques, avant tout pour que les prisonniers allemands soient traités selon les conventions internationales, et non massacrés ou déportés en Sibérie. Aussi souhaite-t-il des capitulations partielles¹ à l'ouest et la poursuite des

combats à l'est afin de soustraire à l'emprise de l'Armée rouge autant de troupes que possible et de rapatrier le maximum de population².

C'est dans cette intention que Dönitz envoie une première fois, à Reims, au PC avancé du SHAEF d'Eisenhower, l'amiral Hans-Georg von Friedeburg pour tenter de convaincre les Occidentaux de conclure une capitulation séparée. Le général américain l'éconduit, tout en prévenant Staline des tentatives allemandes. Le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union soviétique se sont en effet mis d'accord sur une capitulation totale et inconditionnelle du gouvernement allemand et de l'OKW sur tous les fronts, n'acceptant des redditions ponctuelles que dans le cadre des engagements (unités déposant les armes et se constituant prisonnières) et non dans le cadre d'un traité. Dönitz réitère ses avances le 6 mai en désignant alors le général Jodl, son chef d'état-major, mais ce dernier essuie le même refus. L'intransigeance d'Eisenhower est en effet implacable depuis le 12 avril 1945, date à laquelle il découvre horrifié les charniers d'Ohrdruf, annexe du camp de concentration de Buchenwald qui vient d'être libéré³.

C'est donc le 7 mai 1945, à 2 h 41, que la reddition de l'armée allemande est signée à Reims dans une salle du Collège technique et moderne (actuel lycée Roosevelt) abritant le Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force, par le maréchal allemand Alfred Jodl⁴, en présence des généraux américains Walter B. Smith et Eisenhower, du général français François Sevez et du général soviétique Sousloparov, les combats devant cesser le 8 mai à 23 h 1. L'acte signé est purement militaire.

Ceci provoque la fureur de Staline qui veut que la capitulation de l'Allemagne soit signée dans sa capitale, à Berlin, où les soldats de l'Armée rouge règnent en maîtres⁵. Les journalistes occidentaux répandent rapidement la nouvelle de la capitulation, précipitant ainsi les célébrations. Les combats continuent cependant sur le front de l'Est.

L'exigence de Staline est honorée et une nouvelle signature a lieu le 8 mai, dans la nuit du 8 au 9 mai à 0 h 16 heure russe (23 h 16 heure de l'Ouest), dans une villa de Karlshorst, quartier général du maréchal Georgi Joukov dans la banlieue Est de Berlin (aujourd'hui le musée germano-russe Berlin-Karlshorst). Les représentants de l'URSS, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis arrivent peu avant minuit. Après que le maréchal Georgi Joukov eut ouvert la cérémonie, les représentants du Haut commandement allemand, dont le maréchal Wilhelm Keitel, sont invités à signer l'acte de capitulation entrant en vigueur à 23 h 1, heure locale⁶ (heure d'Europe centrale), soit le 9 mai à 1 h 1, heure de Moscou. C'est l'amiral Hans-Georg von Friedeburg et le maréchal Keitel qui signèrent l'acte de capitulation.

La reddition a donc lieu le 9 mai 1945 pour les Soviétiques et les pays est-européens alliés. De ce fait les Soviétiques, puis les Russes et leurs alliés est-européens, commémorent cette capitulation le 9 mai, sous le nom de Jour de la Victoire.

En 2015, les cérémonies commémoratives avaient lieu à Paris : réception des lauréats du CNRD à l'Élysée, dépôts de gerbes devant la statue du général de Gaulle, cérémonie à l'Arc de Triomphe.

Le déroulé habituel des cérémonies du 8 mai (hommage au général de Gaulle et cérémonie à l'Arc de Triomphe) pourrait être complété en 2025 d'une cérémonie à Reims.

2 septembre : capitulation du Japon

Les actes de capitulation du Japon ont concrétisé la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils furent signés par des représentants de l'Empire du Japon, des États-Unis, de la République de

Chine, du Royaume-Uni, de l'Union des républiques socialistes soviétiques, de l'Australie, du Canada, du Gouvernement provisoire de la République française, du Royaume des Pays-Bas, et de la Nouvelle-Zélande sur le pont de l'USS Missouri dans la baie de Tokyo le 2 septembre 1945 et qui de ce fait mit fin à une guerre contre la Chine menée depuis 1931 en Chine du Nord et depuis 1937 dans le reste de la Chine, comme à la guerre du Pacifique liée à la Seconde Guerre mondiale.

C'est le général de corps d'armée Philippe Leclerc de Hauteclocque qui signe pour la France l'acte de capitulation du Japon.

En 2015, une cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avait été organisée.

Un dispositif identique pourrait être envisagé pour 2025.

Septembre : 35^{ème} anniversaire de l'opération Daguet

Le 2 août 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak dirigé par Saddam Hussein, une force multinationale de libération est constituée, encadrée par différentes résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'action de la France se traduit par un déploiement aérien sans précédent, par l'envoi de parachutistes dans les Emirats, puis par la création de la division Daguet, composée de 14 500 militaires projetés au cœur de la péninsule arabique, avec tout leur matériel de combat et les soutiens nécessaires pour une durée de huit mois.

Dès le mois de septembre 1990, la division Daguet déploie des moyens techniques importants afin d'asseoir les positions françaises au cœur du désert et de préparer ses soldats à l'offensive directe des mois de janvier et février 1991.

L'opération « Tempête du désert », déclenchée par la coalition le 17 janvier 1991, consiste avant tout en une frappe aérienne qui s'étend sur 43 jours, contre l'armée irakienne, suivie d'une offensive terrestre, du 24 au 26 février, durant laquelle les soldats français progressent vers la ville d'Al Salman. Le 27 février les forces alliées occupent le Koweït et libèrent Koweït City. Un cessez-feu est proclamé le 28 février.

Une cérémonie pourrait se dérouler devant le monument aux morts en OPEX au sein du jardin Eugénie Djendi (Parc André Citroën).

Décembre : hommage aux maréchaux de la seconde guerre mondiale

Thématiques

80ème anniversaire de la campagne dite « Rhin et Danube » - capitulation du IIIème Reich/hommage au maréchal de Lattre de Tassigny (PJE).

Après avoir libéré Toulon (27 août 1944), Marseille (29 août 1944), l'armée B remonte la vallée du Rhône et libère Saint-Etienne (2 septembre 1944), Lyon (3 septembre), avant de se transformer en « Armée de la Libération » par amalgame des forces françaises libres, des forces françaises de l'Intérieur et de l'armée d'armistice. Désormais à la tête de près de 400 000 hommes, la 1ère armée atteint le Rhin le 19 novembre, libère Mulhouse (24 novembre), puis Belfort le lendemain. En janvier, la 1ère armée résiste à la contre-offensive allemande sur les Vosges et parvient à tenir la ville de Strasbourg. La 1ère armée franchit le Rhin le 30 mars 1945, déborde la ligne Siegfried et prend Karlsruhe et Stuttgart en avril. Le 8 mai 1945, le général de Lattre de Tassigny est à Berlin, où il représente la France lors de la capitulation allemande. 80ème anniversaire de son élévation au rang de Grand Officier de la Légion d'honneur.

Message global : Libération de la France – Chute du IIIème Reich – Hommage à l'ensemble des combattants français qu'ils soient résistants de l'intérieur ou membres des FFL.

Lieux pressentis

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny (75016) : Cette place arborée commémore Jean de Lattre de Tassigny par une stèle avec son buste en son centre et des pierres brutes gravées rappelant ses faits d'armes ;

Marquant la fin du cycle, cette cérémonie pourrait se dérouler à Beauvais, place de Verdun, afin de symboliser l'œuvre collective des quatre maréchaux de la Seconde Guerre mondiale.